
[Imprimer](#)

L'agrivoltaïsme, c'est aussi dans la Somme, en Hauts-de-France

SOLEDRA valorise les friches industrielles La filiale Energie du groupe Lhotelier loue également aux communes des terrains difficilement valorisables comme des friches industrielles. L'énergie produite peut ainsi permettre d'alimenter des habitations de la commune. **Fin février, la commune de Beauchamps, dans la Somme, a signé un bail avec SOLEDRA pour la location d'une friche industrielle, située au niveau d'une ancienne sucrerie fermée depuis plus de 20 ans.** Les panneaux photovoltaïques de ce champ solaire seront installés sur 5 des 9 hectares que compte la parcelle. Ce projet écologique de la commune va permettre d'alimenter 1300 foyers tous les ans, avec l'énergie produite. Le champ solaire de Beauchamps verra le jour d'ici 3 ans, le temps que toutes les études de la faune, la flore, du sol, de la viabilité et du raccordement soient réalisées. **Il s'agit ici d'un projet d'agrivoltaïque où la culture est étagée, elle associe une production d'électricité photovoltaïque et une production agricole sur une même surface. La coexistence de panneaux solaires et de cultures implique un partage de la lumière entre ces deux types de production**

POUR ALLER PLUS LOIN :

[CP_SOLEDRA_220421.pdf \(presstance.com\)](#)